



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N°4, Juin 2023

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Maître de Conférences (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complex), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

LITTÉRATURE-ANGLAIS

Le San yí : un rite nuptial entre perception ancestrale du mariage et tradition orale chez les Sanan	
Boukary BORO.....	7
Le slam burkinabè, un genre poétique multi-facial	
Saïdou LENGLENGUE et Issifou TARNAGDA.....	21
Mise en scène de la narration dans la francographie africaine : la quête de la différenciation	
Cyriac Achille ASSOMO.....	31
Critical exploration of the issue of love and hatred through agatha cristie's <i>the unexpected guest</i>	
Alidou Razakou IBOURAHIMA BORO.....	41

HISTOIRE- GÉOGRAPHIE

Le commerce dans le fonctionnement du pouvoir pharaonique (2778-1785 av. J.-C.)	
Thierry Revel NGAKALA et Jean Félix YEKOKA.....	51
La contribution de l'aide publique au développement à l'économie de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2012	
Konan Alain BROU et Nonhontan SORO.....	63
Contribution des réserves villageoises au développement socioéconomique dans les villages de la partie ouest de la lagune Ébrié (Côte d'Ivoire)	
Kouadio Jacques KOFFI, Yaya DOSSO et Largaton Guénolé SÉKONGO.....	73
Activités tontinières et autonomisation des femmes dans six marchés de la ville de Bouaké	
Yao Jean-Aime ASSUE	83

PHILOSOPHIE-SOCIOLOGIE-PSYCHOLOGIE

Les confusions dans les religions : entre les Écritures Saintes, les prophètes, les pasteurs et Dieu	
François MOTO NDONG.....	99
Pratiques pédagogiques et éducatives de l'enseignante scientifique comme source d'influence du projet professionnel des élèves filles au Gabon	
Liliane OGOWET.....	115

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo Kékessi Kossi ABOSSE	127
Problématique du renouvellement des lignes utilisées dans l’artisanat d’art à Dandé, dans la région des hauts-bassins du Burkina Faso Denis IDO et Ousmane ZOUNGRANA.....	141
Pratiques pédagogiques et inclusion scolaire : cas des élèves à besoins spécifiques inscrits en milieu scolaire ordinaire Carelle Ariana MOUALOU NZIGOU.....	157
Catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants de 6-12 ans Zakari MAHAMADOU.....	171

PROBLEMATIQUE DE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE ET STRATEGIES POLITIQUES AU TOGO

Kékessi Kossi ABOSSÉ, Université de Kara (Togo)

E-mail: abossejose@gmail.com

Résumé

Le discours de la Baule a permis l'ouverture du jeu démocratique dans la plupart des pays francophones d'Afrique. Ainsi, les peuples jadis soumis à la dictature réclament plus de liberté d'expression et exigèrent des élections transparentes devant conduire à l'alternance démocratique. Trois décennies après, alors que tous les pays de la sous-région jouissent d'une vie politique ponctuée d'alternance au pouvoir, seul le Togo ne l'a pas encore réalisée en dépit des élections régulières et des stratégies utilisées par l'ensemble de la classe politique. Pourquoi, après plus de trente ans de pratique démocratique, le Togo n'a-t-il pas encore connu sa première alternance politique ? Pour répondre à cette question que se pose cette étude, des réflexions sont passées au crible des investigations empiriques au moyen d'une démarche combinant l'analyse documentaire et des entretiens individuels. L'étude vise à comprendre les raisons du blocage de l'alternance au Togo. En termes de résultats, elle montre que les stratégies utilisées par l'ensemble de la classe politique pour la conservation ou la conquête du pouvoir ont éloigné toute possibilité d'alternance politique et situe la responsabilité au niveau des deux camps adverses.

Mots-clés : Démocratie, alternance, stratégie politique, parti politique, élection.

Abstract

The Baule's speech allowed the opening of the democratic game in most French -speaking countries in Africa. Thus, the peoples once subjected to the dictatorship claim more freedom of expression and demanded transparent elections that have to lead to democratic alternation. Three decades later, while all the countries of the sub-region enjoy a political life punctuated from alternation to power, only Togo has not yet carried out it despite the regular elections and the strategies used by the whole political class. Why, after more than thirty years of democratic practice, has not yet known its first political work-study? To answer this main question posed by this study, reflections have been sifted in empirical investigations through an approach combining documentary analysis and individual interviews. The study aims to understand the reasons for blocking alternation in Togo. In terms of results, it shows that the strategies used by the entire political class for the conservation or the conquest of power have distant any possibility of political alternation and situates the responsibility of the levels of the two opposing camps.

Keywords: democracy, alternation, political strategy, political party, election.

Introduction

Au début des années 1990, le continent africain a vécu des bouleversements et des mutations sociopolitiques suite au discours de la Baule¹ prononcé le 20 juin par le Président français d'alors François Mitterrand. L'exhortation des pays d'Afrique d'aller vers la démocratie a été accueillie en liesse par les populations. De fait, les régimes dictatoriaux dont les caractéristiques étaient la confiscation du pouvoir et le maintien du parti unique se sont

¹ Le discours de la Baule prononcé par le Président Français le 20juin 1990 invitait les Chefs d'États africains à aller vers la libéralisation de la vie politique et à s'ouvrir à la démocratie

ouverts à la nouvelle donne démocratique (K. K. Abosse, 2019, p. 23). Après plusieurs tergiversations, l'effet de contagion a atteint le Togo. Ainsi, la vie politique s'est libéralisée. Le respect des droits de l'homme et des libertés publiques est régulièrement inscrit dans l'agenda. Dans la foulée, le pays s'est doté d'une constitution, puis a renoué avec la compétition électorale. Face à cette évidence, les partis politiques se sont lancés officiellement dans la course pour le fauteuil présidentiel et ont développé à cet effet des stratégies pour séduire l'opinion publique. Le début des années 1990, constituait donc une année charnière où la volonté générale du peuple venait de se manifester dans l'approbation par référendum d'une nouvelle constitution inscrivant désormais le caractère démocratique de l'État avec l'élection comme moyen légal de dévolution du pouvoir (X. B. Kitsimbou, 2006, p. 8).

Somme toute, l'histoire reconnaît une certaine évolution du processus démocratique au Togo certes, cependant, après trois décennies, le bilan paraît peu reluisant. Les acquis démocratiques en matière de respect des cadres juridique et institutionnel paraissent fragiles et demandent à être confortés en vue d'ancrer durablement le pays dans la modernité politique (UE, 2010). Au de-là de ce constat, on note que l'élément fondamental qui devait servir de socle pour la légitimation de la démocratie s'avère inexistant : il s'agit de l'alternance politique. En fait, un coup d'œil rapide sur la scène politique africaine révèle des cas d'alternance dans des conditions plus ou moins semblables à celle du Togo. Cependant, nonobstant la foison d'exemples qu'affiche la sous-région, le pays n'a toujours pas renoué avec cet indicateur d'évaluation des régimes démocratiques. Le Togo à en croire A. Akpabie (2015, p. 14-15) : « *reste un pays où le cadre politique est âprement disputé avec des revendications incessantes de réformes constitutionnelles et institutionnelles, des violations massives des droits humains, une méfiance à l'égard des institutions, une irruption permanente de l'armée sur la scène politique, une alternance politique absente et difficile à réaliser* ». Tout porte à croire que les stratégies développées par les partis politiques et d'autres facteurs, non seulement ne donnent pas les chances à une alternance, mais surtout affectent durablement le processus de démocratisation. Pourquoi depuis l'avènement de la démocratie, le Togo n'a pas encore connu une alternance politique ? Cette étude veut analyser et comprendre cette situation atypique de la sous-région. Elle part de l'hypothèse que cette situation découle des stratégies développées par l'ensemble de la classe politique qui joue sur un certain nombre de leviers pour conserver ou conquérir le pouvoir. Afin de bien la mener, elle recourt à une approche méthodologique qui fait la combinaison de l'analyse qualitative essentiellement, qui a permis en dehors de la documentation, de collecter des données secondaires par le biais d'entrevues. *In fine*, il s'agit dans un premier temps d'aborder le cadre d'analyse en faisant référence aux théories, ensuite de plancher sur quelques stratégies qui jouent en défaveur de l'alternance politique au Togo et enfin de discuter les résultats à l'aune des théories.

1. Cadre théorique et méthodologique

L'éventail des théories convoquées pour soutenir les arguments avancés constitue un des critères d'évaluation d'un travail scientifique. Fidèle à cette rigueur, la présente étude est inscrite dans un corpus théorique qui permet dans une démarche wébérienne, de comprendre ou mieux d'expliquer les raisons pour lesquelles il est difficile de parvenir à une alternance politique au Togo. En dehors de ce cadre d'analyse, une approche méthodologique propre aux sciences sociales et humaines est sollicitée afin de lui donner la garantie d'une bonne posture scientifique.

1.1. Cadre théorique de référence

L'approche institutionnelle au sens large notamment dans sa dimension historique et sociologique sert premièrement de fondement théorique à cette étude. En effet, l'institutionnalisme historique développé par P. A. Hall et R. Taylor (1997), établit une

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo

comparaison entre les institutions réputées fonctionnelles et celles qui ne le sont pas et les avantages ou conséquences politiques de ces différentes institutions ou dispositif institutionnel, en occurrence leur impact sur la consolidation de la démocratie. Selon cette approche, les changements démocratiques de régime dépendent quelquefois de la force qu’incarnent les institutions. Ainsi, plus elles sont indépendantes et impartiales, plus elles garantissent la stabilité démocratique dans un environnement électoral tendu. Ramené au contexte togolais, ces structures formelles jouent un grand rôle dans la régulation des problèmes en lien avec l’alternance politique. Le volet historique de la théorie institutionnelle est épaulé par sa dimension sociologique (J. G. March et J. P. Olsen, 1984, p.738) qui insiste davantage sur l’importance aux institutions et les considèrent comme « des variables explicatives autonomes » qui peuvent être traitées comme des acteurs politiques en soi. De ce fait, les institutions sont considérées comme des arènes qui façonnent le processus, tandis que les stratégies et les comportements des acteurs individuels qui s’inscrivent dans une logique d’alternance politique ou non, seraient circonscrits par les règles et normes institutionnelles qui les régissent et les encadrent (M. Bratton et N. Van de Walle, 1997, p. 41-43).

Afin de mieux appréhender les logiques des acteurs dans leur volonté ou non de créer les conditions d’une alternance politique, la théorie des jeux ou de l’agir stratégique (J. Von Neumann et de O. Morgenstern, 1944) sert en second lieu de base théorique à cette étude. Ainsi, on a recours généralement à la théorie des jeux soit pour analyser des structures de marché, soit pour étudier le comportement des différents acteurs (État, institutions, autorités de régulation, entreprises etc.) à travers une formalisation de leur processus d’entente, de coalition ou de rivalité. Ici, les jeux sont des situations d’interdépendance stratégique (à deux ou à plusieurs joueurs) à travers lesquelles se confrontent des intérêts différents (voire opposés) et peuvent être de type non coopératif ou coopératif, à somme nulle avec des acteurs individualistes qui jouent en fonction de leur seul intérêt, ou à somme non nulle dans lesquels la concertation est souhaitée, d’où des pratiques de coalitions et de constitution d’alliances. Les acteurs nationaux s’inscrivent, pour la plupart, dans un jeu d’échange gagnant, agissant dans un contexte d’interdépendance stratégique (F. Engels, cité par H. Pokam, 2015, p. 227). *In fine*, les théories institutionnalistes et de l’agir stratégique servent de corpus théorique capables de cerner le contour de ce présent travail.

1.2. Approche méthodologique

Cette recherche a privilégié une approche méthodologique combinant l’analyse documentaire et l’analyse qualitative avec à la clé des entretiens individuels approfondis. Les documents consultés sont des articles, des thèses et des ouvrages spécifiques portant sur la problématique de l’alternance démocratique au Togo et les stratégies de lutte politique pour la conservation ou la conquête des leviers du pouvoir. L’analyse de contenu est complétée par des entretiens individuels grâce à un guide d’entretien élaboré à cet effet. Au total 25 personnes sont interviewées. Le groupe cible est composé essentiellement de responsables de quelques partis politiques qui ont occupé la scène politique depuis 1990 jusqu’à 2020, d’universitaires historiens et de personnes ressources identifiées. Ainsi des militants influents issus des organisations politiques comme le CAR², l’UFC³, l’UNIR⁴, l’ANC⁵, le NET⁶ (au total 10, tous

² CAR : Comité d’Action pour le Renouveau, est un parti politique togolais créé en Avril 1991

³ UFC : Union des Forces pour le Changement est est un parti politique togolais. Il est né en 1992 de la fusion de plusieurs formations politiques.

⁴ UNIR : Union pour la République est est un parti politique togolais créé en 2012 par le président Faure Gnassingbé pour succéder au Rassemblement du peuple togolais (RPT) de son père Gnassingbé Eyadema.

⁵ ANC : Alliance Nationale pour le Changement est un parti d’opposition qui a été créé en octobre 2010 par Jean-Pierre Fabre. Ce parti est le fruit de la discorde au sein de l’UFC

⁶ NET : Nouvel Engagement Togolais est un parti politique togolais à vocation centriste créé par M. Gerry K. TAAMA en 2012.

les partis politiques confondus) sont touchées. Des enseignant-chercheurs (5), des journalistes (2) et la population (8) sont aussi sollicités dans le cadre de ce travail. Les thématiques essentielles abordées sont : la manipulation ethnique, l'immixtion de l'armée en politique, les modifications de la constitution, la perception de la diplomatie dans stratégie politique, les coalitions politiques, le boycott électoral. Grâce à une analyse thématique de contenu, les informations ont été traitées selon le processus de codage déductif emprunté à H. Raymond (2001).

2. Résultats

La procrastination de l'alternance politique au Togo depuis les années 1990, malgré la régularité des élections présidentielle, pluraliste et concurrentielle, pose la question de responsabilité de l'ensemble des acteurs politiques. Dans une certaine mesure, elle est le fait de stratégies et de calculs politiques parfois peu orthodoxes de conservation du pouvoir d'une part, et de choix stratégiques discutables de conquête des leviers régaliens de l'État d'autre part.

2.1. *Les stratégies de conservation du pouvoir politique au Togo*

Avec l'ouverture du jeu démocratique ayant occasionné un foisonnement de partis politiques, le parti unique d'antan RPT (Rassemblement du Peuple Togolais) dont la dissolution-fusion a permis de créer sur les fonts baptismaux UNIR (Union pour la République) en 2012, s'est lancé dans une stratégie de maintien et de conservation du pouvoir. Cette dernière est basée essentiellement sur la manipulation du référent ethnique et l'intervention de l'armée dans l'arène politique, puis de tripatouillage de la constitution couplée d'une offensive diplomatique de séduction de l'opinion internationale.

2.1.1. Ethnie et armée ; deux instruments de propagande et de conservation du pouvoir d'Etat au Togo

- **La manipulation du référent ethnique comme stratégie politique de lutte pour le pouvoir.**

L'instrumentalisation de l'ethnie au Togo à des fins politiques est un phénomène qui date de l'époque coloniale. Après l'indépendance cette situation a perduré sous les premières autorités animées par une volonté de diviser le pays en deux blocs. A ce titre, la manipulation du référent ethnique avec pour caractéristique la marginalisation des peuples du nord est perçue aux yeux de moult observateurs comme la racine des rivalités à partir de 1949. Pour s'en convaincre, R. Cornevin (1962) déclarait :

L'évolution politique togolaise est caractérisée par la précocité et l'habileté avec lesquelles l'intelligentsia sud-togolaise a su porter le cas particulier des Evhé devant l'instance internationale de l'ONU. (...). Les nationalistes togolais (...) n'avaient d'autre part jamais appliqué leur ferveur nationaliste aux populations du Nord-Togo. De ces échecs et de cette omission, naîtront les grands problèmes de l'indépendance.

Au lendemain des indépendances et à la suite du putsch de 1963, ce sentiment de mépris qu'ont subi les peuples du nord va être légué de génération en génération au point où la restauration de la démocratie dans les années 1990 s'est accompagnée de l'exacerbation des rivalités entre les ethnies (F. Attisso, 2001, p. 81-82). Elle a ainsi ravivé selon les termes de X. B. Kitsimbou, (2006, p. 8) « *la sempiternelle opposition interethnique Nord/Sud.* »

Tout comme dans les années d'indépendance, des élites politique et administrative en quête du contrôle du pouvoir utilisent cette stratégie pour démobiliser les électeurs et susciter la haine interethnique. Selon Akpabie (2015, p. 180), l'exacerbation des rivalités et clivages entre le nord représenté par le clan Gnassingbé et UNIR (ex-RPT), et le sud représenté par Gilchrist Olympio, Jean Pierre Fabre et Yaovi Agboyibo respectivement de l'UFC, de l'ANC et du CAR à une époque récente de l'histoire, est due à l'instrumentalisation de ce passé à

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo

connotation tribale et des différences ethniques à des fins politiques et électoralistes. Se basant sur cet héritage colonial, les élites politiques font du repli identitaire, de l’exacerbation des rivalités et clivages géographiques et sociaux une stratégie essentiellement de lutte pour l’accession, la conservation et l’exercice du pouvoir politique au Togo (id, p. 180). À titre d’exemple, à en croire F. Attiso (2001, p. 89), le Président Eyadema a réussi à inculquer aux populations de la région septentrionale, en occurrence aux Kabyè que la démocratie dont parle l’opposition n’est que la revanche des ethnies du sud sur celles du nord. C’est dire que l’instigation de la fibre ethnique s’est muée en tribalisme et est devenue une arme politique des partis politiques au Togo. Le régime RPT/ UNIR s’en sert pour dénigrer l’ethnie d’en face et bien plus, pour attiser la haine entre les fils du pays, mieux pour garantir la longévité au pouvoir.

Le rapport d’établissement des faits de la mission des Nations Unies (Rapport ONU, 2005, p. 34) a fourni un autre fait illustrateur de la manipulation ethnique à des fins politiques dans le paysage compétitif togolais. Ce rapport relate ainsi les événements à caractère tribal survenus au Togo lors des joutes électorales de 2005. L’illustration la plus éloquente est la violence ethnique suivie d’actes de vandalisme perpétrés à Atakpamé lors du décès du président Eyadema. En effet, des centaines de militants ou miliciens ont été convoyés de la région nord par camions vers les agglomérations du sud pour procéder avec une violence effroyable, à des tueries et destructions de maisons qui frisent le vandalisme (Rapport ONU, 2005, p. 35). Selon la même source, cette volonté de venir au sud pour en découdre non seulement était l’œuvre manipulatoire d’acteurs politiques, mais elle avait aussi pour motif de réduire les populations du sud-Togo à leur plus petite expression et ainsi garder l’autorité du pouvoir qu’on conteste au parti RPT/UNIR. Il découle de ce qui précède qu’au niveau des fonctionnements des partis politiques, la conservation et l’exercice du pouvoir se fondent sur la manipulation de l’outil ethnique qui s’avère être l’un des paradigmes aujourd’hui de la vie politique africaine en général et du Togo en particulier. Les acteurs politiques s’en servent régulièrement pour préserver les acquis du pouvoir. Ce faisant, non seulement ils déroulent un agenda politique qui consiste à jouer sur ce référent ethnique sensible pour créer des clivages, mais au même moment, en se présentant comme seuls garants du vivre-ensemble et de cohésion sociale multiethnique. Cette rhétorique instrumentaliste de l’ethnie bien que partagée par l’ensemble de la classe politique togolaise sert beaucoup plus de motifs aux acteurs du pouvoir pour se légitimer et s’éterniser. René Otayek (1999, p. 6), écrit ainsi,

Les élites au pouvoir ont régulièrement instrumentalisé le sentiment ethnique pour le conserver et se légitimer, tout en faisant de sa négation officielle l’argument central de leur rhétorique politique tout entière vouée à l’apologie du développement et de l’unité nationale.

Cette pratique récurrente au Togo et en Afrique francophone se poursuit de nos jours notamment lors des campagnes électorales. Les résultats électoraux révèlent la perpétuation de ce mode opératoire au regard des scores publiés par la CENI. Depuis toujours, on constate un clivage politique Nord/Sud où les ethnies du nord votent majoritairement pour UNIR en raison sans doute de l’appartenance du président Faure Gnassingbé à cette région et de la manière dont ses collaborateurs et élites politiques présentent la question ethnique. Dans les grandes villes du Togo situées au Sud, ce schéma est aussi perceptible. Les résultats électoraux montrent que le parti au pouvoir a toujours fait de bons scores là où l’ethnie du président sortant est majoritaire. Il en est de même pour les autres candidats dans la mesure où chaque leader conserve son bastion électoral qui n’est autre qu’ethnique. Ce constat est bien illustré par E. Batchana (2013, p. 7) quand il écrit que, « *les résultats des consultations électORALES montrent non seulement une bipolarisation politique Nord-Sud, mais aussi, un choix ethnique. Les fiefs électORAUX des partis politiques, sont en fait des bastions ethniques. Pour se faire élire, les hommes politiques n’hésitent pas à tenir des propos tribalistes et régionalistes.* » Tout ceci prouve à suffisance que l’instigation de la fibre ethnique continue par influencer la vie politique togolaise. Cette instrumentalisation aux fins de contrôle de l’appareil d’État revêt un moyen

stratégique important utilisé par les élites politiques togolaises. Cette stratégie d'immuabilité et d'immobilisme politique des acteurs est renforcée par une immixtion parfois répressive de l'armée, bien souvent à la solde du parti au pouvoir.

- **L'utilisation du levier répressif comme une stratégie de conservation du pouvoir**

L'implication de la grande muette dans la sphère politique constitue l'une des difficultés de l'alternance politique au Togo. L'histoire politique montre à suffisance que l'armée togolaise dite « républicaine » s'est invitée de façon récurrente et flagrante dans le débat politique occasionnant des crises chroniques aux conséquences dommageables. Son soutien au régime RPT, et par la suite à UNIR est la résultante de leur rôle dans les précédents régimes qui s'en sont servis pour assurer leur pérennité et qui n'ont pas pu s'en départir, ce qui a élargi leur sphère d'influence sur la scène politique. Ainsi, déjà, dès sa prise de pouvoir en 1963, comme le souligne P. Cherbonnier (2020, p. 4),

Nicholas Grunitzky a conscience que c'est l'armée qui l'a porté au pouvoir et qu'elle constitue ainsi « le plus sûr soutien de son autorité ». Laissant l'armée agir à sa guise, il favorise son développement et son influence. Il a conscience qu'il peut compter sur les militaires pour conserver son pouvoir.

Cette stratégie a résisté au temps et s'est révélée à différentes phases de la vie politique togolaise. Ainsi à partir des années nonante, l'armée **Erreur ! Signet non défini.** n'a cessé de s'illustrer dans les séquences décisives de l'histoire comme un conservateur de l'ordre ancien. Son comportement dans le temps a montré sa détermination non seulement dans le maintien du bord politique au pouvoir, **Erreur ! Signet non défini.** mais aussi celui d'un clan dont elle doit bien de choses. Les faits sont illustrateurs puisque déjà le 1^{er} octobre 1991 comme le mentionne A. Akpabi (2015, p. 257),

les éléments de l'armée **Erreur ! Signet non défini.** sont partis à l'assaut de la transition démocratique. Ils s'emparèrent des locaux de la Radio et de la Télévision de la Nouvelle Marche (RTNM). Ensuite, le 22 octobre 1992, les forces armées togolaises exigent le vote par le HCR d'une loi en vue du déblocage immédiat des fonds de l'ancien parti unique, fonds gelés lors de la conférence nationale.

Et de continuer (op.cit. 2015, p. 257) que,

les Forces Armées Togolaises ordonnent à cet effet que la quote-part de chacun d'eux leur soit versée pour résoudre leur problème de financement de fournitures scolaires de leurs enfants (...) Bien plus, les militaires menacèrent le HCR de dissolution.

En réalité l'objectif affiché de mettre fin à cette transition démocratique en avançant des arguments plutôt politiques, s'apparente plus à un soutien au pouvoir qu'à une vraie revendication corporatiste. Ces actes d'intimidation et de répression frisent une complicité entre le régime conservateur et l'armée dans le but de garder la main haute sur leviers institutionnels. Au-delà de ces faits révélateurs de manipulation de l'armée, on note aussi, l'immixtion de cette dernière **Erreur ! Signet non défini.** dans la vie politique et leur hostilité au processus démocratique qui ont atteint leur paroxysme le 5 février 2005 lorsque l'armée s'est emparée du pouvoir **Erreur ! Signet non défini.** après le décès du président Eyadéma au mépris de la loi fondamentale. Selon le rapport d'établissement des faits de la mission de l'ONU :

Les différentes rencontres avec les acteurs, les témoins, les observateurs et les victimes de la crise togolaise permettent d'affirmer que les forces de sécurité et les Forces Armées togolaises ont joué un rôle majeur dans les actes de violations des droits de l'homme. Les réactions des forces de sécurité étaient largement excessives par rapport aux manifestations et aux actions des militants de l'opposition. L'utilisation des unités d'élites de combat notamment les corps militaires des Bérets rouges et des Bérets verts certains en provenance du nord pour maintenir l'ordre dans

toutes les villes importantes du pays témoigne de la volonté de réprimer les manifestants après la proclamation des résultats de l’élection (Rapport ONU, 2005, p. 33-34).

Enfin les répressions respectives sauvages (Rapport REJADD⁷ et RAIDHS⁸, 2018, p. 20), qui font suite à la marche de l’opposition le 19 août 2017 et suite à la tuerie perpétrée au lendemain des élections municipales, témoignent à bien des égards d’une volonté délibérée du régime togolais de s’appuyer sur ce levier répressif pour conserver le pouvoir. A la lumière de ces faits, un universitaire interviewé déclare que « *si le Togo demeure le seul pays de la sous-région à ne pas connaître l’alternance sous sa forme conventionnelle ou non conventionnelle, c’est bien la faute de l’armée togolaise non républicaine et qui est à la solde du clan Gnassingbé* » (Enquête de terrain, 2019)

Au-delà de ces illustrations qui témoignent de la grande influence dont jouie l’armée sur la scène politique et de son soutien inconditionnel au régime UNIR à travers sa mission répressive pour taire toute contestation dans le but de préserver ses acquis, l’on retient les tripatoillages de la constitution, couplée d’une offensive diplomatique de séduction de l’opinion internationale comme subterfuges dont se sert le régime sexagénaire afin d’asseoir durablement son règne sur Togo.

2.1.2. Tripatoillage constitutionnel et diplomatie active ; deux manœuvres dilatoires contre l’alternance

- **La modification de la constitution, une manœuvre contre l’alternance démocratique**

Les leviers institutionnels ont régulièrement servi de bouclier pour faire obstacle à l’alternance politique. Ceci est un phénomène récurrent au niveau des institutions telles que la HAAC, en occurrence la couverture médiatique équitable des scrutins, de la CENI lorsqu’il s’agit d’organiser des élections transparentes, de l’Assemblée nationale notamment la modification des textes de la loi fondamentale, de la Cour constitutionnelle à travers ses décisions parfois tendancieuses.

L’exemple de l’Assemblée nationale est illustrateur à plus d’un titre. Ainsi, en 1992, le peuple togolais s’est prononcé par voie référendaire sur la constitution. Massivement, il a plébiscité la loi fondamentale. Ce texte, tout comme d’autres n’est pas le meilleur. Cependant il permettait à toute la classe politique de faire le jeu de la démocratie. Il garantit une possibilité d’alternance en cas de transparence des élections présidentielles. Nonobstant cet effort, le souci de conservation du pouvoir va au fil des années gagner le rang du parti RPT et de sa nouvelle version UNIR qui voient dans cette constitution des dispositions défavorables à son maintien au pouvoir. C’est pourquoi le parti du président de la république, n’est pas passé par un détour avant de procéder rapidement à la fameuse révision Saint-Sylvestre en 2002 alors que l’opposition togolaise boycottait les élections législatives anticipées de septembre 2002 (P. Lagnéblé, 2015). C’est la naissance de l’autre mal-être politique togolais si ce n’est le principal.

On sait que juste après l’adoption de la constitution de 1992, vu les difficultés résultant de son application, des voix s’étaient élevées pour exiger sa révision. Mais une chose est de vouloir réviser la constitution, une autre est de réunir les conditions de sa révision car le constituant togolais a produit un texte rigide. Aux termes de son article 144 « *L’initiative de la révision de la constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier ministre et à un cinquième (1/5) au moins des députés composant l’Assemblée Nationale* ». En clair, la révision de la constitution n’étant pas une tâche aisée, il a

⁷ REJADD : Réseau des jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement, est une organisation de la société civile qui s’est plongée dans un rapport conjoint avec le RAIDHS sur les cas de violences en marge de la marche politique pacifique organisée par le PNP.

⁸ RAIDHS : Réseau Africain pour les initiatives de droit de l’Homme et de solidarité.

fallu le choix stratégique erroné et fatal de l'opposition concernant le boycott des élections législatives anticipées de 2002 pour que le parti d'alors RPT puisse réaliser son dessein. Il en est de même, au lendemain du décès du feu président Gnassingbé où le monde entier a eu connaissance de la modification de plusieurs articles avec pour objectif de conserver le pouvoir et de bloquer toute possibilité d'alternance. Le rapport d'établissement des faits de l'ONU (2005, p. 19) est assez explicite. Il précise :

Le 6 février 2005, l'Assemblée nationale s'est réunie en session extraordinaire pour procéder aux révisions de la Constitution, en adoptant simultanément deux projets de lois. Dans un premier temps, l'Assemblée modifie l'article 65 de la constitution en violation de l'article 144 alinéa 5 de la Constitution qui dispose qu'aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie en période d'intérim ou de vacance ou lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire. Dans un deuxième temps, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi permettant à M. Faure Gnassingbé de redevenir député en l'espace d'une journée sans avoir été réélu dans sa circonscription.

La violation flagrante de la loi fondamentale en se servant de la tribune de l'Assemblée nationale pour légitimer le pouvoir à la suite de la disparition mystérieuse du père de la nation est perçue comme un acte de trahison de la part de la représentation nationale dans le but ultime de corroborer l'allégeance faite par l'armée à Faure Gnassingbe. Il est clair que ce montage juridique marqué par la précipitation, la maladresse et l'improvisation dans la modification de l'article 65 de la constitution participe d'un coup de force et d'une stratégie de pérennisation du système dynastique togolais, puisque qu'en réalité le décès du Président de la République ouvre de facto une période de vacance du pouvoir et donc en principe aucune procédure de modification ne pouvait se faire sous quelque forme que ce soit. Pire, en référence à l'article 144 de la constitution qui « énonce qu'il appartient concurremment au Président de la République et à un cinquième (1/5) au moins des députés composant l'Assemblée nationale de réviser la Constitution », on constate que le quorum des députés n'était pas aussi atteint pour procéder à une telle action. Ce faisant, les deux grandes institutions que sont l'Assemblée nationale et la Cour constitutionnelle ont pris position de sacrifier la démocratie pour sauver le pouvoir agonisant du Togo. Ainsi en l'espace de deux jours au lieu de quinze, ces deux institutions ont pris au mépris des règles de procédures des décisions visant à cautionner la décision de l'armée d'installer Faure Gnassingbe au pouvoir (Rapport ONU, 2005, p. 20)

Toutes ces stratégies susmentionnées qui traduisent une faillite institutionnelle sont appuyées par une diplomatie offensive servant d'opération de charme à l'étranger et camouflant parfois certaines réalités internes au pays.

- **Une diplomatie togolaise active comme stratégie de séduction de la communauté internationale.**

Depuis plus d'une quinzaine d'années, le Togo est revenu sur la scène régionale et sous régionale grâce à sa diplomatie active. Désormais, le pays est au centre des grands rendez-vous et enjeux régionaux. Il s'agit d'une diplomatie qui a permis de polir son image auprès des partenaires et des pays amis.

En effet ce n'est pas un secret de polichinelle que le Togo demeure vivement secoué par des crises sociopolitiques datant de longues années. Le recul démocratique ayant engendré ces situations de crises a été à l'origine de son isolement par l'Union Européenne. Cette situation a pesé lourdement sur le développement du pays qui pour en limiter les dégâts a fini par prendre en 2002 devant l'U.E, 22 engagements pour une sortie de crise. Cette volonté de favoriser la décrispation des tensions en lien avec la crise passe non seulement par des concessions internes mais aussi par des gestes salutaires à l'étranger via une diplomatie active. Les analystes politiques pensent que la diplomatie togolaise cherche à tout pris à camoufler parfois les réalités internes au pays et à faire paraître l'État comme un havre de stabilité et de paix. En effet, le

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo

gouvernement togolais a compris que la légitimité du pouvoir passe aussi par l’excellence des relations entre les États, puis une présence pleine sur la scène internationale. Et pour se faire, il brille par le biais de son ministère des affaires étrangères. Cette stratégie de séduction n’est en réalité pas une nouveauté. Il avait permis au régime RPT de pérenniser le pouvoir et de gagner la confiance de certaines puissances étrangères. L’histoire montre que le Togo a joué un grand rôle de médiation dans les crises tchadienne, guinéenne (R.T. Danioué, 2010). Ceci lui a valu des situations atténuantes surtout de l’Occident dans des moments d’ébranlement du pouvoir. Cette situation s’est perdurée depuis la prise de commande par Faure Gnassingbé. Tout récemment, grâce à sa médiation, il est arrivé à dénouer la situation des 49 militaires ivoiriens arrêtés sur le sol malien. Après des moments d’hésitations, le président a fini par trouver l’homme de la situation, le professeur Dussey qu’il a mis à la tête de la diplomatie. Depuis son arrivée au poste, ce dernier continue de vendre l’image d’un Togo en développement et d’un président visionnaire à travers le monde. Une diplomatie qui doit permettre au pouvoir de se racheter après plusieurs années de mise à l’écart, c’est le rôle qu’il ne cesse de remplir lors de ses multiples voyages (Afreepress, 2014).

Aujourd’hui plus que jamais, le pays est présent à tous les grands rendez-vous, ce qui fait du Togo et de sa diplomatie une référence dans la sous-région. Que ce soit le vote contre la résolution condamnant la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d’Israël, la proximité avec le Rwanda, l’intérêt pour le renforcement bilatéral avec l’Allemagne, l’ouverture du Togo sur de nouveaux pays, la mobilisation de nouveaux partenaires stratégiques au détriment du traditionnel pré-carré français, l’organisation de grandes conférences régionales sur le sol togolais ou l’envoie dans des pays en crises de contingents militaires, la cohérence et la synergie font l’efficacité. Ce qui a pour impact de rendre la diplomatie togolaise de plus en plus visible et rayonnante.

Au regard de ce qui précède, il semble que l’efficacité de la diplomatie togolaise met souvent dans une mauvaise posture la communauté internationale au moment de prises de décisions. Il apparaît souvent difficile à cette communauté de prendre ses responsabilités. Ces situations profitent bien souvent au régime au pouvoir et lui donne le zèle d’être présent sur la scène régionale et sous régionale via son ministère des affaires étrangères.

Devant ces méthodes qui frisent la conservation du pouvoir, l’opposition togolaise non plus ne cesse de rivaliser tant bien que mal de stratégies pour la conquête du pouvoir. Cependant, loin de favoriser un changement de régime, certaines des stratégies de conquête du pouvoir de l’opposition togolaise, notamment le boycott électoral, les coalitions politiques sur fond de divergences, rallongent davantage les possibilités d’une alternance politique.

2.2. Stratégies de conquête du pouvoir politique au Togo

La libéralisation de la vie politique a engendré une profusion de partis en quête du pouvoir. Ces derniers n’ont jamais cessé de rivaliser de stratagèmes pour conquérir le fauteuil présidentiel. Bien que salutaires, ces stratégies loin de garantir une alternance pacifique l’ont plutôt éloignée. Les modes opératoires les plus usités reposent essentiellement sur le boycott électoral et la coalition des partis assortie de la désignation d’un candidat unique consensuel.

2.2.1. Boycott des élections comme une stratégie infructueuse de conquête du pouvoir

L’une des stratégies de l’opposition togolaise a pendant longtemps été d’appeler au boycott des différentes élections. En effet, selon l’opposition, lorsqu’une élection ne rassemble pas les conditions minimums de transparence, elle appelle ses électeurs au boycott ou se retire elle-même de la course. Mais une telle stratégie, bien qu’elle consiste à infléchir la position du régime sur certains points, n’a malheureusement pas produit des résultats satisfaisants dans le cas du Togo. Bien au contraire, elle a éloigné les possibilités d’alternance politique que recherche l’opposition togolaise depuis le début des années 1990. Que ce soit dans le cas des

scrutins présidentiels ou des consultations pour la représentation nationale, la foison d'exemples qui existent illustre à suffisance l'impopularité de cette stratégie dont les conséquences sont à la défaveur de l'alternance démocratique (K. K. Abosse, 2019, p. 333). Les problèmes d'égo et de leadership ont régulièrement ébranlé cette forme de lutte. Ainsi, la mésentente au sein de la classe politique ou une entente hypocrite, puis l'échec des dialogues autour des processus électoraux peuvent expliquer ces événements majeurs qui ont sapé l'évolution politique togolaise.

Somme toute, en 1993, suite au refus de la candidature de Gilchrist Olympio à l'élection présidentielle, au motif que son certificat médical n'est pas délivré par des médecins togolais assermentés, l'opposition togolaise rassemblée dans le C.O.D (Collectif de l'Opposition Démocratique) décide de boycotter le scrutin du 25 août 1993. Il s'agit selon J. Degli (1996, p. 204-205) « *d'une première erreur politique que les chancelleries occidentales abjurent la classe opposante de ne pas commettre, mais finalement, l'opposition annonce son boycott trois jours avant le scrutin en dénonçant les conditions de préparation de l'élection* ». Le candidat sortant Gnassingbé Eyadema a été proclamé vainqueur avec 96 % des voix avec un faible taux de participation de 36 %. C'est une grosse erreur que certains leaders plus tard n'ont toujours pas digérée. Edem Kodjo déclarera :

Je ne me mets pas en dehors de cette erreur. On ne m'a pas imposé cette décision. Nous l'avons prise ensemble et nous avons commis une erreur. J'aurais dû être moins beau joueur, être un peu plus voyou et dire simplement : J'y vais tout seul. D'ailleurs j'ai déjà englouti de l'argent dans cette affaire. J'aurais fait cela, j'aurais pu gagner. C'est ainsi que nous avons perdu l'occasion historique d'écartier Eyadema (in icilomé.com, octobre 2017).

Malgré cette bavure politique, l'opposition togolaise n'a pas su tirer les enseignements. Elle est retombée peu après dans les mêmes travers en décider de ne pas prendre part aux élections législatives de 2002. Dans la même logique elle a préféré se mettre en retrait en marge des législatives de décembre 2018 qui pourraient, selon certains analystes politiques lui permettre d'avoir un score bien meilleur afin de mettre en marche le processus qui à terme peut déboucher sur un changement de régime. Mal lui en a pris, ce choix politique devenu une stratégie importante de conquête plutôt qu'un acte de pression pour ramener le parti au pouvoir à la table de négociation afin de donner des garanties d'une élection transparente, s'avère aujourd'hui infructueuse et même inutile. J. A. Ndjock (1999, p. 53-54) écrit à cet effet :

En boycottant un scrutin que le parti au pouvoir finit par disputer avec d'autres partis car il y a souvent des partis qui se désolidarisent avec les autres et qui « boycottent le boycott », les boycottateurs offrent une « victoire facile » au candidat du parti au pouvoir et/ou perdent des sièges au parlement, dans le cas des élections législatives.

Il apparaît qu'il n'y a pas d'effet positif immédiat pour le boycottage électoral en faveur de l'opposition togolaise. Il peut d'ailleurs comporter de sérieux risques pour les boycottateurs dans la mesure où les boycottages successifs des élections par des partis peuvent leur faire perdre la sympathie d'un bon nombre de ses militants (S. Staino, 2009). Ils peuvent également rendre difficile le maintien de la cohésion à long terme des partis qui s'adonnent à cette pratique. Si cette recette a trouvé un écho favorable dans certains pays, il n'a pu donner les résultats escomptés au Togo. Face à un régime avide du pouvoir et qui ne cesse de rivaliser de techniques pour le conserver, une telle démarche devenue une stratégie phare de l'opposition togolaise ne peut résoudre la question d'alternance politique.

En dehors de cette méthode rédhibitoire, l'opposition togolaise s'est empêtrée au cours des trois dernières décennies dans une démarche infructueuse de coalition qui, du fait de la récurrente mésentente entre les leaders politiques, compromet l'alternance démocratique.

2.2.2. Coalition politique de l'opposition ; une stratégie illusoire

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo

L’une des voies sûres de conquête de pouvoir dans un contexte politique dominé par un seul parti demeure la coalition des forces de l’opposition. Les différentes tendances politiques de l’opposition togolaise l’ont bien comprises au lendemain de la conférence nationale souveraine. Cependant, le rassemblement de ces forces dans une plate-forme commune a tout au long de l’histoire politique de ces deux dernières décennies rencontrées des difficultés. Les querelles intestines sur la désignation de la personne qui sera le porte flambeau et à même d’assurer la direction de la coalition a toujours alimenté les débats au sein de cette opposition. Pendant que dans bien de pays africains, les partis politiques arrivent à se mettre ensemble pour déposer les dictatures en gagnant dans les urnes, l’opposition togolaise n’a véritablement pas surmonté ses divergences pour rassembler ses forces et définir une action unitaire de conquête du pouvoir (K. K. Abosse, 2019, p. 323). Les quelques rares occasions pour tourner la page du régime RPT/UNIR longtemps combattu ont été gaspillées par des querelles de personne et d’égoïsme. Les calculs politiciens ont régulièrement pris le dessus sur le réalisme politique. Si jusqu’aujourd’hui le Togo n’a pas encore sauté le verrou de l’alternance, c’est en parti dû aux dissensions qui se sont posées au cœur de la direction de cette opposition (J. Degli, 1996, 76). Depuis les périodes de transition jusqu’à ce jour, la vengeance entre les leaders, le mépris des uns et des autres, la suffisance et l’orgueil de certains acteurs ont plombé la stratégie qui a fait ses preuves dans nombre de pays africains (Akpabie, 2015, p. 313). Les exemples l’illustrent bien. En effet, lors de l’élection présidentielle de 1993, Edem Kodjo n’avait pas digéré le fait que Agboyibo l’ait abandonné face au Président de la République pourtant affaibli politiquement. En guise de représailles, ce dernier a préféré lâcher le CAR après les législatives de 1994 (J. Dégli, 1996, p. 201-210). Depuis cette erreur politique, l’opposition togolaise n’a jamais su se reprendre pour remettre les pendules à l’heure. Toutes les élections présidentielles, à l’exception de celle de 2005, se sont soldées par la désunion des forces de l’opposition. Et pourtant, elle est consciente que pour réaliser l’alternance face au régime sexagénaire qui ne cesse de rivaliser de stratégies, l’union de toutes les formations politiques de l’opposition demeure l’option à privilégier. Cependant, les périodes de négociations internes pour dégager le candidat unique riment avec des querelles de personnes qui éloignent toute possibilité d’action commune. Ces malentendus tournent souvent autour des critères fantoches qui mettent en avant le niveau d’instruction, les relations avec la France, la connaissance des problèmes togolais, la popularité et surtout l’absence d’un programme viable et consensuel de société. À ce propos, A. Macé (2004, p. 34-35) écrit que « *Les divergences au sein de l’opposition sont révélatrices de son incapacité à présenter un projet de société fondamentalement* » Le même scénario a resurgi lors de l’élection présidentielle de 2010. L’expérience a éclaté au grand jour des divisions au sein de l’opposition. Le représentant de l’UFC, Jean-Pierre Fabre désigné par son parti comme candidat à ce scrutin à défaut du candidat historique Gilchrist Olympio forfait pour cause d’indisponibilité, a souligné la popularité de son parti et soutient que, le candidat unique provienne de ses rangs. Me Agboyibo n’entendait pas se soumettre à ce critère car selon le parti d’Agboyibo, le candidat ne peut être qu’Agboyibo en raison des tentatives infructueuses de l’UFC et de ses leaders pour la conquête du pouvoir. L’illustration de la désunion et de l’incohérence dans les rangs de la classe opposante a perpétué jusqu’à la veille de la présidentielle de 2015 avec la création du CAP 2015 (Combat pour l’Alternance Politique en 2015). Le problème de leadership, la recherche permanente de l’intérêt personnel provoquant souvent l’impasse dans de nombreux débats, une crise de confiance particulièrement prononcée entraînant souvent la méfiance et des tentatives presque systématiques de substitution des propositions des uns par celles des autres, ont eu raison de cette union que l’on avait voulu forte pour faire obstacle au régime en place. L’année 2020 a prouvé encore l’incapacité de l’opposition de définir une stratégie unitaire. La Dynamique Mon Seigneur Kpodjro (DMK) sensée regrouper toute l’opposition a capoté avant même le scrutin car les vieux démons ont ressurgi suite à la proposition de la désignation du candidat unique Messan Agbeyomé, un

ancien cacique du pouvoir. C'est ainsi que pour l'opposition trébucha encore face au parti UNIR. Plus de trente ans après, la situation n'est guère reluisante dans le camp de l'opposition. Bien qu'elle veuille l'alternance, ses objectifs et ses stratégies demeurent multiples et à géométries variables, donc par voie de conséquence également illisibles.

3. Discussion

Dans cette partie, il est question de discuter à l'aune des théories existantes, les principaux résultats auxquels l'étude est parvenue notamment les principales raisons qui retardent l'alternance politique au Togo. Au regard de ce qui précède, il est clair que les stratégies de conservation de pouvoir étouffent les efforts pour la concrétisation de ce vœux pieu caractéristique de la vitalité démocratique. L'instrumentalisation des institutions telles que l'Assemblée nationale, l'Armée et la Cour constitutionnelle à des fins politiques, mise en évidence par la théorie institutionnelle de P. A. Hall et R. Thaylor (id, 1997) témoigne davantage du rôle important que jouent les institutions dans un État. Plus ces dernières sont indépendantes, mieux elles garantissent la démocratie et ne font aucunement rempart à l'alternance politique. Plus elles sont instrumentalisées, plus elles réduisent toute possibilité de changement pacifique du pouvoir d'État. Cette stratégie manipulatoire couplée de la diplomatie active du Togo pour son rayonnement international et camouflant les réalités d'une démocratie balbutiante interne rejoiit ce que J. Degli (op. cit, 1996, p. 109) qualifie de « *stratégie de coup d'état rampant* ». Elle se situe également dans le prolongement de la théorie du jeu et de l'agir stratégique chère à J. Von Neumann et de O. Morgenstern (id, 1944) qui consiste pour le régime sexagénaire, lorsqu'il est dos au mur, de se rabattre sur les institutions à la tête desquelles se trouvent des hommes nommés, redéposables et capables de procéder à des manigances.

S'il est avéré que les stratégies développées par le parti au pouvoir ne permettent pas l'alternance, il faut aussi dire que l'opposition togolaise use de stratagèmes qui jouxtent la théorie de l'agir stratégique (op.cit, 1944) pour conquérir les leviers du pouvoir. Mais ses choix audacieux allant de boycotts aux coalitions sur fond de discorde ont amenuisé les chances d'une alternance politique. Cette réflexion est soutenue par A. Macé (2004, id, p. 34-35) quand il écrit que « *les divergences au sein de l'opposition sont révélatrices de son incapacité à présenter un projet de société fondamentalement* »

Conclusion

Cette étude s'est fixée comme objectif de comprendre les raisons du blocage de l'alternance. En effet, le Togo a connu depuis la libéralisation de la vie politique des problèmes en lien avec l'enracinement démocratique. La constitution du 27 septembre 1992 a donné de l'espoir à plus d'un. Elle permettait de remettre le pays dans la bonne voie. Cependant au cours de son histoire, la transition politique qui devait servir de tremplin pour rompre avec la dictature et opérer l'alternance a connu diverses fortunes du fait de sa gestion chaotique. L'échec de cette transition a donné du poil de la bête au pouvoir. Ce dernier a procédé par une stratégie allant de la révision constitutionnelle, de l'instrumentalisation ethnique et institutionnelle sans oublier sa diplomatie active de séduction pour reconquérir le pouvoir. De l'autre côté, l'opposition peine à définir une ligne stratégique claire pouvant déboucher sur une alternance politique. Le boycott électoral et les tentatives de coalition constituent ses modes opératoires au cours des trois dernières décennies. Si le boycott a plutôt profité au pouvoir, les mésententes au sein de l'opposition n'ont pas non plus permis de réaliser l'exploit de l'alternance. Du coup, la possibilité d'alternance est prise au piège des stratégies de conservation et de conquête du pouvoir.

Références bibliographiques

ABOSSE Kékessi Kossi, 2019, *Démocratie et légitimité : analyse des stratégies de conquête et de conservation du pouvoir politique au Togo*, Thèse de Doctorat, Université de Lomé.

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo

AKPABIE Adoté Akué, 2015, *La question de la construction de l’État démocratique en Afrique : Analyse des entraves à l’enracinement de la démocratie au Togo*, Thèse de Doctorat, Université de Lomé.

ATTISO Fulbert Sassou, 2001, *La problématique de l’alternance politique au Togo*, coll. « Études africaines », Paris, L’Harmattan.

BATCHANA Essodina, 2013, « Le Togo face au défi de la construction nationale : Comment l’ethnie et la région déterminent-elles le comportement des électeurs Togolais (1958-2007) », *Journal de la Recherche Scientifique de l’Université de Lomé* (Vol. 15 No. 3 (2013).

BRATTON Michael et VAN DE WALLE Nicolas, 1997, *Democratie Experiments in Africa: Régime transitions in comparative perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.

CHERBONNIER Pauline, 2020, « Le renforcement des forces armées togolaises (FAT) Conséquence de la déflation du dispositif militaire français en Afrique (1964-1965) » dans *Bulletin de l’Institut Pierre Renouvin*, 2020/1 n°51, UMR Sirice.

CORNEVIN Robert, 1962, *Histoire du Togo*, Paris, Berger Levraud.

DEGLI Jean, 1996, *Togo : Tragédie africaine*, Ivry sur seine, Édition Nouvelle du Sud, p 41-47.

Hall, Peter A. et Taylor Rosemary, 1997, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, 47 (3-4), p. 469 496.

KITSIMBOU Xavier Bienvenu., 2006, *La démocratie et les réalités ethniques au Congo*, thèse de doctorat en Science politique, Université Nancy II, 2006. Français.

LAGNEBLE Pascal, 2015, « l’échec des réformes institutionnelles et constitutionnelles au Togo : entre alternance ratée et stabilité politique procrastinée, ce qu’il faut comprendre », *Note d’Analyse Politique*, n°28.

MACE Alain, 2004, « Politique et démocratie au Togo », *Cahiers d’études africaines* [En ligne], 176 | 2004, p. 34-35

MARCH James Garder et OLSEN Johan. P., 1984, « The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life, » *American Political Science Review*.

NDJOCK Jean-Aimé, 1999, *Le boycott électoral en Afrique subsaharienne*, Mémoire de DEA en Science politique, Lyon, Institut d’Etudes Politiques.

OTAYEK René, 1999, « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d’État : y a-t-il une « exception » africaine? », *Centre d’étude d’Afrique noire*, Institut d’études politiques de Bordeaux, p. 5-22.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 2005, *Rapport de la mission d’établissement des faits chargée de faire la lumière sur les violences et les allégations de violations des droits de l’homme survenues au Togo avant, pendant et après l’élection présidentielle du 24 avril 2005*.

POKAM, Hilaire de Prince., 2006, « Les commissions électorales en Afrique subsaharienne : Analyse de leurs enjeux et usages par les acteurs politiques au cours du processus d’invention de la neutralité électorale », *Revue juridique des Etats francophones*, n° 3 juillet-septembre.

POKAM, Hilaire de Prince, 2015, « Communauté Internationale et gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne », p. 197-256, in Mișcoiu, S., Kakaï, H., Hetcheli, F.L.K. (dir), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique Centrale et Occidentale*, Roumanie, Institut European.

Kékessi Kossi Abosse

RAYMOND Henri, 2001., *Paroles d'habitants. Une méthode d'analyse*, Paris, Harmattan, Habitats et sociétés.

REJADD et RAIDHS, 2018., *Rapport préliminaire sur la répression des marches pacifiques au Togo du 19 août au 20 janvier 2017*.

UNION EUROPEENNE., 2005, Rapport Final de la Mission d'expertise électorale République Togolaise, Élection Présidentielle du 25 Avril 2015.

STAINO, Sara, 2009., «Role of election boycotts in a democracy, » *ACE Electoral Knowledge Network, 2009*, sur www.aceproject.org/electoral-advice/archive/questionsreplies, consulté le 28 Avril 2023.

VON NEUMANN John et MORGENSTERN Oskar, 1944., *Theory of Games and Economic Behavior*, sur <https://www.boutique.universalis.fr>, consulté le 19 Avril 2023.



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

BOLUKI, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

2789-956X

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com
BP : 14955, Brazzaville, Congo